

de Venise, pour retarder la convocation; elle n'eut lieu que le 5 juillet. L'occupation par l'ennemi de toute la partie de la province située en terre ferme empêcha beaucoup de députés de se rendre à Venise, et sur 195 dont devait se composer l'assemblée, 133 seulement furent présents. Avant que cette assemblée s'occupât de l'objet de sa convocation, le gouvernement voulut lui rendre compte de sa politique et de son administration. Manin fit un exposé succinct de tout ce qui s'était passé depuis le 22 mars, émit beaucoup d'idées vagues et déclamatoires, chercha à justifier le gouvernement d'avoir remis à une assemblée de représentants plutôt qu'au vote direct de tous les citoyens la décision des destinées du pays, et malgré son habile dissimulation, laissa percer son ambition personnelle. Le ministre des finances, Camerata, mit sous les yeux de l'assemblée la situation du trésor. On a déjà vu qu'au moment de son installation le gouvernement avait à sa disposition une somme d'environ dix millions; les impôts n'ayant presque rien produit, il avait, dans le courant de mai, décrété un emprunt de dix millions à répartir entre les provinces non occupées par l'ennemi. Cet emprunt, portant intérêt à 5 pour cent remboursable en six ans, était garanti par l'État au moyen d'actions de la compagnie du chemin de fer. Au 25 juin, trois millions et demi avaient été réalisés, ce qui portait à treize millions et demi les sommes entrées jusqu'alors dans les caisses de l'État. Les dépenses jusqu'à la même époque montaient à 12 millions; restait donc une avance d'environ 1 million et demi. Mais Venise réduite maintenant à ses lagunes donnait à peine un revenu de 200 mille livres par mois, tandis que les dépenses auxquelles elle